

PRIX LOUISE-AUDET

Présentation et mise en candidature



Le **Prix Louise-Audet**, qui en est à sa quatrième édition, vise à reconnaître un(e) membre de l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ) s'étant démarqué(e) pour son sens du leadership, de l'innovation et de l'engagement dans son milieu professionnel.

Ce prix reconnaissance porte le nom «Louise Audet» afin de souligner la mémoire d'une femme reconnue pour ses qualités professionnelles dans le domaine de l'aménagement régional du territoire. Louise Audet, décédée en 2014, figure parmi les membres fondateurs de l'AARQ. Elle occupait le poste de directrice générale de la MRC Rimouski-Neigette.

Portrait de Louise Audet

- Une membre fondatrice de l'AARQ
- Une des artisanes du dépôt des premiers schémas d'aménagement
- Reconnue pour sa défense et sa promotion du monde rural
- Reconnue pour ses compétences et son intégrité
- A cumulé plus de 30 ans d'expérience dans le domaine
- Professionnelle innovante : 1re politique d'accueil et d'intégration des immigrants et 1re politique culturelle au Québec

PRIX LOUISE-AUDET

Présentation et mise en candidature

Critères d'évaluation des candidats

L'évaluation des candidats s'effectue sur la base des trois critères ci-dessous. Le candidat doit démontrer qu'il se démarque par son sens du leadership, de l'innovation et de l'engagement.

- Leadership : Le candidat développe des partenariats et est reconnu comme ayant une bonne collaboration avec les gens du milieu, les organisations, les ministères. Il participe à la concertation des organisations.
- Innovation : Le candidat a un impact important dans le développement de son milieu, on lui reconnaît une implication dans la mise en œuvre de projets novateurs et porteurs.
- Engagement : Le candidat est une référence dans son milieu. Il a contribué à améliorer la place ou le rôle de l'aménagement du territoire dans sa MRC et à faire évoluer la vision des gens sur la pratique.

Membres du jury

Mario Dion, membre retraité de l'AARQ

Linda Phaneuf, présidente de l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec

Josée Lévesque, doctorante en administration publique à l'Université d'Ottawa et auteure de la maîtrise : La planification (régionale ?) du territoire : le cas des MRC québécoises

Mise en candidature

Le Prix Louise-Audet s'adresse uniquement aux membres actifs de l'Association des aménagistes régionaux du Québec et aux personnes ayant déjà été membre actif de l'AARQ depuis les cinq dernières années. La mise en candidature doit être effectuée par un pair et être appuyée par le/la supérieur(e) du/de la candidat(e). Le formulaire de candidature (ci-après) et les documents d'accompagnement doivent être transmis (par la poste ou par courriel : administration@aarq.qc.ca) au bureau de l'AARQ avant le 28 février. Le nom du/de la lauréat(e) sera dévoilé le 22 avril 2021 pendant le congrès de l'AARQ. Seule le/la lauréat(e) sera contacté(e) et ce deux semaines avant la remise.

Renseignements : Véronique Vallée, secrétaire générale, au (418) 524-2666 ou à administration@aarq.qc.ca

PRIX LOUISE-AUDET

Formulaire de candidature

Identification du/de la candidat(e)

Prénom et nom :

Fonction :

Employeur :

Identification du/de la proposeur(e)

Prénom et nom :

Fonction :

Employeur :

Signature :

Identification du/de la supérieur(e) : Pour les candidats qui ne sont plus membre actif, cette partie peut être remplie par toute personne qui se porte garante de vos réalisations.

Prénom et nom :

Fonction :

Employeur :

Signature :

Date :

Documents d'accompagnement

Les documents ne respectant pas les limites du nombre de pages demandées ne seront pas analysés ce qui annulera la mise en candidature.

- Le curriculum vitae professionnel (deux pages maximum) du/de la candidat(e) ;
- Résumé (trois pages maximum) des principales réalisations du/de la candidat(e), appuyées de faits et d'exemples concrets qui reflètent clairement son sens du leadership, de l'innovation et l'engagement professionnel.